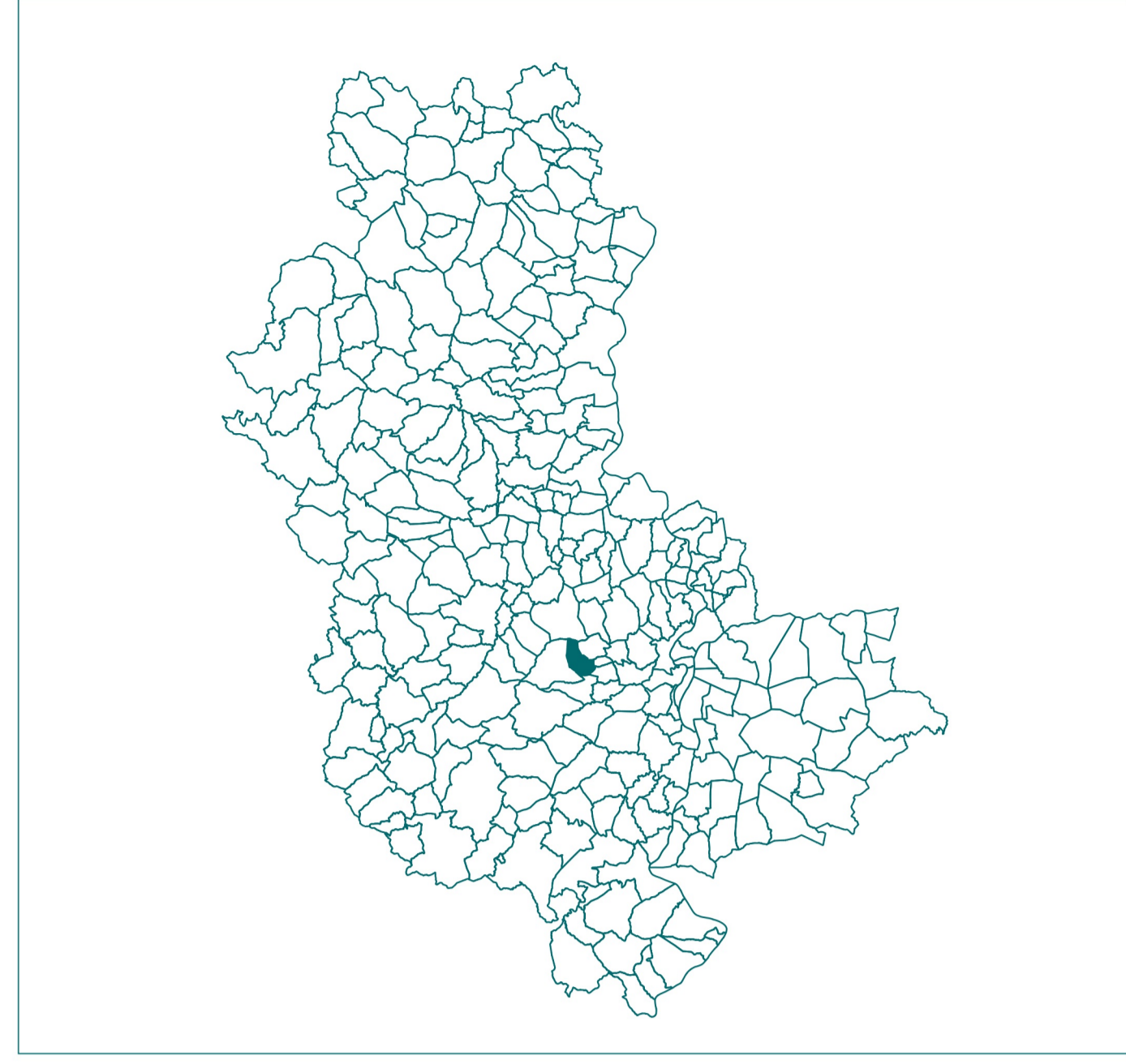


Servitudes d'utilité publique
Commune de **SAINTE-CONSORCE**




Numéro INSEE : 69190
Approbation du :
Date de la carte : 8-8-2024

Source : DDT du Rhône, DRAC AuRA, DREAL AuRA, ASS AuRA, RTE
Fond de carte : Cadastre © DGPR - 2021, DMUcon - 18re

Echelle 0 125 250 375 500 m

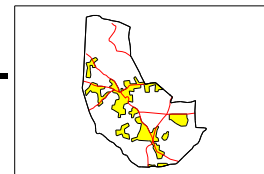
Légende

- Servitudes d'utilité publique**
- Type I Ministère de l'Industrie**
- I1 - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transports de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques (assiette)
 - I3 - Etablissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures, de produits chimiques (assiette)
 - I4 - Ligne électrique aérienne (assiette)
- Type INT Ministère de l'Intérieur - Collectivités**
- INT1 - Cimetières (générateur)
 - INT1 - Cimetières (assiette)
- Type PM Ministère de l'Ecologie**
- PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles inondation (assiette)



DEPARTEMENT DU RHONE
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
 COMMUNE DE
SAINTE-CONSORCE

N° INSEE
69190



DDT 69

Service Aménagement et Appui aux Territoires
Unité Urbanisme

☎ 04.78.62.50.50

165 Rue Garibaldi – CS 33862 - 69401 LYON cedex 03

	Symboles	Codes	Intitulé	Symboles	Codes	Intitulé	
L		A2	Passage des conduites souterraines d'irrigation		I1	<i>Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, hydrocarbures, de produits chimiques</i>	
		A4	Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux : exécution des travaux et entretien des ouvrages		I2	Utilisation de l'énergie hydraulique	
		A5	Canalisations publiques d'eau et d'assainissement		I3	<i>Établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures, de produits chimiques</i>	
		A9	Zones agricoles protégées		I4	<i>Ouvrages de transport et de distribution d'électricité</i>	
E		A9	Zones agricoles protégées		I5	Établissement des canalisations de distribution de gaz	
					I6	Exploration et exploitation des mines et carrières	
	G		AC1	Protection des monuments historiques 1: Classés 2: Inscrits Périmètre des abords		Int1	<i>Voisinage des cimetières</i>
			AC2	Protection des sites et monuments naturels : 1: classés 2: inscrits		JS1	Protection des installations sportives
E		AC3	Réserves naturelles régionales		PM1	<i>Risques naturels prévisibles (PPRNP) et/ou risques miniers (PPRM)</i>	
		AC4	Sites patrimoniaux remarquables		PM2	Installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique	
		AC4'	Plans de valorisation de l'architecture et du patrimoine		PM3	Risques technologiques (PPRT)	
N		Ar3	Magasins à poudre de l'Armée et de la Marine (zones de prohibition et zones d'isolement)		PM4	Zones de rétention, de mobilité, ou stratégiques pour la gestion de l'eau	
					PM7	Accès aux ouvrages de prévention des inondations et submersions	
		Ar5	Fortifications, ouvrages militaires		PM8	Protection des équipements de défense des forêts contre les incendies (DFCI)	
					PM9	Zones de dangers	
D					PT1	protection contre les perturbations électromagnétiques	
					PT2	Transmissions radioélectriques protection contre les obstacles	
					PT3	Communications téléphoniques et télégraphiques	
					T1	Protection du domaine public ferroviaire	
					T4	Aéronautiques de balisage	
E		EL3	Halage et marchepied		T5	Aéronautiques de dégagement	
		EL5	Visibilité sur les voies publiques				
		EL6	Terrains nécessaires aux routes				
		EL7	Alignements (se reporter aux plans d'alignements à grande échelle)				
		EL11	Voies express et déviations d'agglomérations				

Etabli : AOUT 2024

Modifié :